

SA d'HLM UNICIL: Travaux d'aménagement des salles d'activités du rez-de-chaussée du centre social Air Bel à Marseille 11ème arr.

Plan de financement

La cité Air Bel compte 1.200 logements dont la propriété est répartie entre 3 bailleurs sociaux, dont la SA d'HLM Unicil. Cette dernière assure également la fonction de syndic de copropriété des parties communes et des équipements communs dont le centre social Air-Bel.

A ce titre UNICIL, porte-parole des différents acteurs locaux: habitants, associations, élus..., sollicite une aide départementale pour ce projet d'aménagement des salles d'activités du centre social Air-Bel.

L'objectif est de revaloriser cet espace de vie et d'échange interculturel.

En effet, le centre social se situe au coeur de la cité dans une ancienne bâtisse de 408 m² en R+1, et bien que spacieux, les locaux ne sont plus en adéquation avec les activités proposées. Ainsi la présente demande est ciblée sur les salles d'activités en rez-de-chaussée, où l'association des équipements collectifs d'Air Bel (AEC) propose des activités tant culturelles, ludiques, qu'administratives.

Le détail des travaux à réaliser est décrit ci-dessous.

Dépenses			Recettes		
Travaux	Montant TTC (TVA à 10%)	%	Plan de financement	Montant	%
Travaux			Financements		
peintures et isolation phonique	24 706 €	87,94%	Ville de Marseille	11 237 €	40,00%
électricité	1 395 €	4,97%	Département	11 237 €	40,00%
chauffage / déplacement radiateurs	1 992 €	7,09%	<i>sous-total</i>	22 474 €	80,00%
			Autofinancement	5 619 €	20,00%
Total	28 093 €	100%	Total	28 093 €	100%

Annexe III

Commission permanente du Conseil départemental des B-D-R du 25/09/2020

SA d'HLM UNICIL: aide départementale pour les travaux d'aménagement des salles d'activités au centre social Air-Bel à Marseille 11ème arr.

AFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

		Montant de l'AP	Total affecté	Montant de l'affectation complémentaire
AP	2020-19013L	1 500 000 €	328 154 €	11 237 €
OPERATION	2020-19013-1014775		328 154 €	
détail				
dont IB	204-71-2041783			
	204-71-20421			
	204-71-20422			
	204-71-20423		328 154 €	11 237 €
Date de la dernière décision ayant adopté une affectation concernant cette autorisation de programme : 24 juillet 2020.				
Numéro(s) de(s) délibération(s) : n° 152 et 153.				